

**Fonds de partenariat pour le carbone forestier
(FCPF)**

**PROPOSITION DES MESURES POUR L'ETAT DE PREPARATION
(R-PP)**

MADAGASCAR

Version du 10 janvier 2013

Avertissement :

La Banque Mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans le R-PP soumis par le pays REDD participant et n'accepte aucune responsabilité quelle que soit la conséquence de leur utilisation. Les frontières, couleurs, dénominations, et autres informations montrées sur les cartes de ce R-PP n'impliquent aucun jugement de la Banque Mondiale sur le statut légal d'un quelconque territoire, ou le soutien ou l'acceptation de telles frontières.

Cette version de travail du R-PP sera finalisée au mois de février 2013, après avoir intégré les remarques finales, notamment celles issues du processus d'analyse et de financement du FCPF

ACRONYMES

AFR	Agence Fiduciaire pour la REDD+
AND	Autorité Nationale Désignée
ANDEA	Autorité Nationale De l'Eau et de l'Assainissement
BCN-REDD+	Bureau de Coordination National de la REDD+
BDSN	Base de Données Statistiques Nationale
C3EDM	Centre d'Etude Economique et d'Ethique pour le Développement Madagascar
CAZ	Corridor Ankeniheny - Zahamena
CDB	Convention pour la Diversité Biologique
CI	Conservation International
CIME	Comité Interministériel de l'Environnement
CIMF	Comité Interministériel Mines Forêts
COBA / VOI	Communautés Locales de Base
COS	Bois de Construction, d'Ouvre et de Service
CPGU	Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences
CSA	Centre de Services Agricoles
CTE	Comité Technique d'Evaluation
DEAP	Droit d'Entrée dans les Aires Protégées
DGF	Direction Générale des Forêts
EESS	Evaluation Environnementale Stratégique et Sociale
EIE	Etude des Impacts Environnementaux
ESSA-Forêts	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques - Département Forêts
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAPBM	Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
FCPF	Forest CarbonPartnershipFacility
FOFIFA	Centre de Recherche Agricole
FORECA	Projet Forêts Engagées comme Réservoirs de Carbone
FTM	Institut pour la Cartographie de Madagascar
GCF	Gestion Contractualisée des Forêts
GELOSE	Gestion Locale Sécurisée
GES	Gaz à Effets de Serre
GIEC	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZC	Gestion Intégrée des Zones Côtières
IEFN	Inventaire Ecologique Forestier National
INSTAT	Institut National de la Statistique
IOGA	Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo
KOLOALA	Sites de gestion durable des ressources forestières
KOLOHARENA	Plateforme des organisations et associations communautaires
LRI/IRD	Laboratoire des Radio Isotopes/Institut de Recherche pour le Développement
MAP	Madagascar Action Plan
MARP	Méthode d'Approche Rurale Participative

MECIE	Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement
MEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
MEM	Ministère de l'Energie et des Mines (actuellement Ministère des Mines et des Hydrocarbures)
MNP	Madagascar National Parks
MRV	Monitoring - Reporting - Verification
ONE	Office National pour l'Environnement
ONESF	Observatoire National de l'Environnement et du Secteur Forestier
ONG	Organisme non gouvernemental
PADR	Plan d'Action pour le Développement Rural
PAE	Plan d'Action Environnemental
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PASR	Populations Affectées par la Stratégie REDD+
PGESS	Plan de Gestion Environnementale Stratégique et Sociale
PGM-E	Programme Germano-Malagasy pour l'Environnement
PHCF	Programme Holistique de Conservation des Forêts
PLOF	Plan Local d'Occupation Foncière
PNAT	Plan National d'Aménagement du Territoire
PNEBE	Programme National Energie et Bois Energie
PRPSE	Plateforme Régionale de la Planification et du Suivi Evaluation
RBG	Royal Botanical Garden, Kew
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation des forêts
REDD+	REDD incluant la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier
ROR	Réseau des Observatoires Ruraux
R-PIN	Readiness Project Idea Note
R-PP	Readiness Preparation Proposal
SAPM	Système des Aires Protégées de Madagascar
SAVA	Région Sambava, Andapa, Vohémar, Ambilobe
SEAS-OI	Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite - Océan Indien
SIF	Plateforme pour la Sécurisation Foncière
SIRSA	Système d'Information Rurale pour la Sécurité Alimentaire
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SWAp	Sectoral Wide Approach
TBE	Tableau de Bord Environnemental
TBS	Tableau de Bord Social
TdR	Termes de référence
USAID	United States Agency for International Development

RESUME EXECUTIF

Du R-PP et du processus de son élaboration

Le document de propositions pour l'état de préparation (R-PP) constitue la feuille de route de Madagascar dans sa préparation au mécanisme REDD+. Le R-PP est un document national en ce sens qu'il est complètement endossé par le Gouvernement de Madagascar qui est conscient qu'il engage le pays sur plusieurs années. Il sera soumis au Comité des participants du FCPF au mois d'avril 2013.

Le R-PP présente les approches, démarches et étapes de préparation à suivre durant les 3 années à venir : il ne contient pas encore la stratégie REDD+ du pays mais le chemin pour y parvenir. Les options stratégiques et les axes d'intervention qui y sont présentées sont des pistes de réflexion à explorer sur la base d'analyses plus approfondies, de consultations élargies et de véritables négociations avec tous ceux qui peuvent être touchés, concernés ou intéressés par la REDD+.

L'élaboration de ce document a été confiée par le Ministère de l'Environnement et des Forêts au CT-REDD. Le processus a été basé sur une approche participative et avait bénéficié de l'apport des différentes parties prenantes aux niveaux national et régional et dans tous les secteurs d'activités influant l'affectation des terres (Agriculture, Elevage, Energie, Mine, Transport, Aménagement du Territoire...). Des consultations régionales ont été menées dans 8 régions à fort taux de déforestation et représentant tous les types d'écosystèmes de Madagascar ; les communautés de base gestionnaires des ressources naturelles et les populations environnantes des forêts constituaient la majorité des 350 participants à ces consultations régionales. Les acteurs de la société civile et du secteur privé, les universités et les chercheurs ainsi que les partenaires techniques et financiers ont également été consultés pour exprimer leur point de vue et préoccupations concernant la REDD+ et proposer des solutions dans la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière.

Le contenu de ce document a également été largement remanié suivant les commentaires et suggestions émis par le Panel Technique d'Evaluation (TAP) et le Comité des Participants du FCPF lors de sa cinquième réunion en mars 2010.

Les propositions retenues dans la version actuelle du R-PP, c'est à dire les activités, approches et méthodologies, les grands principes, les options stratégiques et l'arrangement institutionnel pour la gestion de la préparation, ont reçu l'approbation des parties prenantes à travers deux ateliers nationaux de consultation en 2010 et 2012. Ces ateliers ont réuni plus d'une centaine d'acteurs provenant de la capitale et des régions. Les participants ont représenté toutes les parties prenantes consultées auparavant : les gouvernants, la société civile y compris les communautés locales, le secteur privé et les partenaires. La version soumise a fait l'objet d'une lecture finale de la Direction Générale des Forêts au sein du Ministère en charge de l'Environnement et des Forêts, responsable de sa soumission.

De l'importance des forêts à Madagascar

Madagascar se distingue par son statut de « sanctuaire de la nature » : sa diversité biologique à 80% endémique place la Grande Ile comme un espace riche de plus de 9700 plantes et 770 vertébrés qui lui sont propres et dont la plupart se trouve dans les forêts. Ces forêts qui, durant la moitié du XX^e siècle, auraient été malheureusement réduites de moitié, sous l'effet de l'accroissement démographique et du défrichement agricole, sans compter que jusqu'à présent, les forêts restent la principale source énergétique des ménages.

Depuis les années 90, en partant du sommet de Rio sur le développement durable, Madagascar a fait montre de volonté politique, prenant l'initiative de placer l'environnement et les forêts au centre de sa stratégie de développement. L'Ile est considérée comme l'un des 25 hotspots mondiaux de biodiversité. Son programme environnemental, dont l'objectif était de conserver les ressources naturelles pour une croissance économique durable, a été soutenu par les partenaires techniques et financiers avec un apport

de plus de 400 millions \$US sur une durée de 20 ans. Un des principaux résultats obtenus est la création de 2,65 millions d'hectares d'aires protégées, et la finalisation en cours de 3,25 millions d'hectares de nouvelles aires protégées, ce qui représente un total de 10% de la superficie du pays. Ce programme a également permis de réduire de 75% la déforestation (de 2% à 0,5% par an).

De la place de la REDD+ dans le dispositif de conservation des ressources naturelles

Madagascar développe actuellement son dispositif de pérennisation et de renforcement de la conservation de ses ressources naturelles accompagné d'approches économiques incitatives. Il considère le mécanisme REDD+ comme un de ses piliers futurs, au même titre que la création de la fondation pour la biodiversité, qui va capitaliser plus de 50 millions de \$US. Depuis 2001, Madagascar met en œuvre 5 projets pilotes REDD+ et de développement méthodologique couvrant ses différents écosystèmes. Des ventes-tests de carbone sur le marché volontaire ont été initiées depuis 2006, ce qui montre le dynamisme et la volonté du pays à se préparer à ce mécanisme. Les acquis de ses projets pilotes sont capitalisés dans ce R-PP.

Des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts

Madagascar veut réduire de manière encore plus significative la déforestation, et souhaite maîtriser la dégradation forestière qui n'a pas vraiment été considérée à sa juste importance, jusqu'à présent. Au travers des 20 années d'expériences de la mise en œuvre du Programme Environnemental, il apparaît que les causes de pertes des 50.000 ha annuelles des forêts sont principalement - (i) la conversion de forêt en terrain de culture, (ii) la collecte de bois énergie, et (iii) la propension des petites exploitations minières licites ou illicites. Plusieurs facteurs ont favorisé cette déforestation: une agriculture non durable, la précarité des modes d'existence des ménages, la croissance et la concentration démographique réparties d'une manière non uniforme ainsi que l'absence d'incitations pour une utilisation durable des ressources. Madagascar souhaite prendre des mesures radicales face aux causes probables suivantes : l'exploitation forestière non durable, la collecte de bois énergie associée aux techniques de carbonisation inefficace et les pâturages en forêt. Tirant les leçons de l'exploitation illicite de bois précieux actuelle, une attention spécifique sera portée aux défaillances en matière de gouvernance forestière, qui est une condition préalable à la mise en œuvre des stratégies REDD+.

Des options stratégiques pour le REDD+

Quatre options stratégiques seront approfondies en vue de la démarche REDD+ à mettre en œuvre, trois d'entre elles concernent la gouvernance à cause des liens étroits entre la déforestation et la gouvernance, selon une analyse approfondie des causes de la déforestation, complétée par la capitalisation des acquis des initiatives REDD+ et les consultations publiques faites pour l'élaboration de ce document:

Améliorer la gouvernance du secteur forestier ;

Créer des incitations à la gestion durable et l'utilisation efficace des ressources forestières ;

Renforcer le suivi et le contrôle forestiers et l'application de la loi.

Développer des alternatives à la déforestation et à la dégradation des ressources forestières

Les axes d'interventions proposées pour chaque option donnent des pistes d'actions qui feront l'objet de réflexions et de tests pendant la préparation. Pour traiter les causes directes et sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation, les sous options abordent les réflexions avec une approche multisectorielle. La stratégie REDD+ priorisera les actions qui seront directement financées par le fonds REDD+ provenant du FCPF et celles en partenariat avec d'autres secteurs et sources financières. Les résultats des analyses permettront de confirmer et affiner les options ou en reformuler de nouvelles ainsi que des pistes d'actions concrètes pour le court et le moyen terme.

Amélioration continue pour la REL et le MRV

Les composantes 3 et 4 ont été largement modifiées dans cette version du RPP pour tenir compte i) des nombreuses avancées des diverses initiatives REDD+ du pays, ii) des expériences et compétences acquises à ce sujet par les institutions nationales et iii) des importantes évolutions méthodologiques au niveau international.

Le pays a ainsi opté pour l'approche JNR portée par le VCS et a choisi d'entamer le processus par l'établissement de REL écorégionaux d'abord dédiés à la seule déforestation et aux types de forêt qui présentent le plus grand potentiel REDD+. Ces REL évolueront ensuite vers des RL couvrant tous les grands types de forêt du territoire national. Le système MRV suivra le même schéma en s'appuyant sur les capacités existantes et en bénéficiant du soutien financier de l'AFD et du fonds additionnel de la troisième phase du Programme Environnemental III (Banque Mondiale).

Le déploiement des REL/RL et du système MRV se fera donc par étapes via des activités sans regret permettant d'aller vers des systèmes de haute précision suffisamment flexibles pour bien prendre en compte les circonstances nationales/régionales et les évolutions de la REDD+ au niveau international.

Un Système d'Information sur les Sauvegardes sera également mis en place pour organiser la collecte/diffusion d'informations en associant pleinement les communautés locales de base.

Des étapes à suivre pour être prêt au REDD+

Dans sa planification, il est prévu que Madagascar sera prêt pour le mécanisme REDD+ à la fin de l'année 2015. Les stratégies seront formulées et les outils techniques nécessaires seront en place.

Le processus de formulation stratégique s'étalera sur 3 ans, à travers 5 grandes étapes :

- A l'issue d'un processus de diffusion élargie d'informations, une analyse approfondie et spatialisée des causes racines de la déforestation sera menée au niveau d'un échantillon représentatif de 15 régions au sein des 7 écosystèmes, durant les 6 premiers mois ;
- Par la suite, les options stratégiques initialement formulées seront affinées à travers 6 grandes analyses. En coordination avec toutes les parties prenantes, et surtout avec l'ensemble des secteurs concernés qui seront associés au niveau décisionnel, la meilleure combinaison d'axes d'intervention sera recherchée pour formuler plusieurs scénarios qui feront l'objet de négociations et consultations à tous les niveaux. Les critères à appliquer pour les choix seront articulés autour de l'efficacité, l'efficience et l'équité. Un maximum d'impacts au niveau de la déforestation et du maintien de la biodiversité sera également recherché.
 Dans ce R-PP, le choix du pays se porte sur une approche REDD+ nationale avec un fort ancrage au niveau local par le biais d'une « approche spatialisée ». Sa mise en œuvre doit se faire de manière progressive pour permettre aux différentes structures et réformes de se faire et surtout pour ne pas nuire aux engagements et résultats des projets pilotes. A la fin de la 2ème année, une stratégie nationale de politique et de réglementation, qui sera déclinée en stratégies spatialisées interrégionales, sera élaborée, en vue d'une opérationnalisation à court et moyen-terme.
- Des évaluations environnementales stratégiques et sociales seront conçues d'une manière participative, puis mises en œuvre. Une démarche conforme aux engagements nationaux, aux accords internationaux et aux résolutions des Conférences des Parties sur les principes et critères sociaux et environnementaux en matière de sauvegarde.
- Parallèlement à la formulation de ces stratégies, le cadre de mise en œuvre global sera étudié à travers 5 études. Ce cadre, négocié avec toutes les parties prenantes, garantira une meilleure harmonisation des politiques et sécurisera ainsi l'opérationnalisation des stratégies. Il concerne essentiellement les domaines suivants : (i) la coordination intersectorielle, (ii) l'approche spatialisée et son suivi, (iii) la propriété du carbone forestier, (iv) l'allocation de fonds pour opérationnaliser la REDD+ et (v) la gestion et le partage des revenus du carbone.

La mise en place des outils techniques qui supporteront le mécanisme REDD+ s'étalera sur 3 ans, suivis d'une année complémentaire pour affiner la précision des outils :

- Pour la formulation du scénario de référence national, il apparaît que l'étude des tendances historiques actuelles n'est pas suffisante. Aussi, Madagascar progressera vers un scénario de référence projeté pour prendre en compte toutes les menaces futures.
- Pour la mise en place du système MRV, Madagascar fera évoluer ses standards de suivi du couvert, et

améliorera les connaissances sur la capacité de stockage de carbone des différentes végétales et du sol. Des études seront menées durant les 2 premières années, et le des capacités et de l'expertise nationale sera accéléré. La formulation du système se fera durant la troisième année

Parallèlement à tout ce processus, le pays va mener des actions précoces pour en tirer les leçons et nourrir les discussions au niveau national.

De la gestion et du cout du processus de préparation

Ce processus de préparation REDD+ est multidimensionnel, multisectoriel et multi-niveau. Afin de faire face à ces impératifs, le dispositif de gestion du programme comportera 3 niveaux:

- Un niveau décisionnel par la Primature à travers le CIME qui est doté de la capacité d'arbitrage intersectoriel.
- Un niveau de pilotage stratégique par une plateforme composée de représentants de l'Administration, de la Société Civile, des communautés locales de base, du secteur privé, des régions et des ONG. Son rôle est de débattre, puis de valider techniquement les recommandations et les propositions issues des activités liées au processus. Ses membres qui interviennent au niveau régional et au niveau local, seront sollicités pour faciliter les consultations des parties prenantes.
- Un niveau opérationnel d'exécution des activités, mis en œuvre par un Bureau de Coordination Nationale et un Agent Fiduciaire contracté.

La mise en œuvre du R-PP de Madagascar nécessite 7,378 millions de \$US.

Tableau 0 : Récapitulatif du budget par Volet/Composante du R-PP

Volet / Composante	Coût estimatif (US \$)
1a Dispositif de gestion de la préparation	997 268
1b Consultation et participation des parties prenantes	738 223
2a Évaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance	243 529
2b Options stratégiques REDD+	206 613
2c Cadre de mise en œuvre	166 360
2d Impacts sociaux et environnementaux	269 093
3 Scénario de référence	2 429 883
4 MRV : suivi, rapportage et vérification	2 204 429
6 Suivi-évaluation de la mise en œuvre de la préparation	304 151
TOTAL coût R-PP	7 559 548